



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 mars 2024

### **Mobilisation en faveur de l'habitat et de l'hébergement dans la région Pays de la Loire**

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, a présidé, avec Richard CESBRON, Conseiller départemental, membre de la commission Insertion, Habitat, Logement du Département de Maine-et-Loire, et en présence de la directrice régionale de la Banque de France, Simone Kamycki le 19 mars 2024, le comité régional des acteurs et des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement (CR2H).

Ce comité plénier, dont l'importance est majeure, pour assurer le dialogue nécessaire à la mise en œuvre d'une politique de logement efficace et adaptée aux besoins sociaux et économiques de nos territoires, dans toute leur diversité, a été à nouveau l'occasion de partager collectivement les bilans, les difficultés le cas échéant, les constats et les enjeux pour les Pays de la Loire. Il a également permis de valider la programmation du logement social et de réaffirmer l'engagement de tous pour identifier des solutions opérationnelles aux besoins de production de logements sociaux, d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement des personnes en difficulté.

En 2023, les subventions de l'État relevant des aides à la pierre, avec 500 M€ d'aides directes et fiscales, ont permis de financer de nombreux projets de construction et la rénovation de plus de 57 000 logements et hébergements en Pays de la Loire. Cette dynamique sera poursuivie en 2024, notamment dans les territoires signataires de conventions en délégation de compétence, de conventions « Territoires engagés pour le logement », de contrats de mixité sociale ou encore de contrats territoriaux pour le logement social.

En outre, sur l'année 2023, l'État a mobilisé 207 M€ d'aides directes et fiscales pour soutenir le financement des projets des collectivités locales : plus de 5 100 logements locatifs sociaux nouveaux et 950 rénovés.

En parallèle, le rôle essentiel des collectivités et des départements à l'instar du Département de Maine-et-Loire, au titre de ses différentes compétences en

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 89 / 90 / 91

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes

matière d'action sociale, de prévention de la perte d'autonomie et de logement, en particulier en tant que déléataire des aides à la pierre, joue un rôle important dans ce domaine, a été rappelé en complémentarité des actions de l'État et des EPCI. Le rôle du Département en matière de politique du logement est ainsi essentiel, car il permet de répondre aux besoins des populations locales notamment les plus vulnérables et de contribuer à la cohésion sociale et territoriale. En 2023, 7,7 M€ ont ainsi été versé pour soutenir des projets et actions liés au logement et mobilisé ses agents, ses travailleurs sociaux, sur l'ensemble du territoire.

En 2024, pour répondre aux besoins de se loger des ligériens les plus modestes, l'objectif des territoires est d'augmenter la dynamique de production avec un objectif de plus de 6 000 logements en programmation initiale. L'année 2024 sera aussi l'occasion de programmer de nouveaux crédits relatifs à la rénovation énergétique du parc locatif social en mobilisant une part des 400 M€ de l'enveloppe nationale.

Dans un contexte global d'inflation, la région Pays de la Loire se distingue et présente de bons résultats en matière de travaux d'amélioration des logements. En 2023, plus de 45 600 logements du parc privé ont ainsi bénéficié de 197 M€ d'aides de l'État dans la région. Parmi eux, plus de 38 700 logements ont bénéficié du dispositif MaPrimeRénov', ouvert à tous les ménages quelles que soient leurs ressources, en majorant les aides pour les ménages les plus modestes. S'y ajoute la réalisation de travaux (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, sortie de l'habitat dégradé ou insalubre) financés pour près de 6 300 logements au titre des priorités de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour un montant de plus de 67 M€, en significative augmentation en 2024.

Pour assurer l'hébergement et l'accès au logement des publics précaires et vulnérables, plus de 74 M€ sont programmés en ce début d'année dont 22 M€ pour mettre en œuvre le second plan Logement d'abord 2023-2027 en 2024 avec la création de près de 400 places de logement adapté et plus de 50 M€ pour améliorer la réponse aux situations de détresse. 5 750 places d'hébergement pourront ainsi être mobilisées. Les dispositifs de veille sociale (maraude, accueils de jour et service d'orientation) seront également renforcés pour renforcer le repérage des situations, l'orientation sociale et favoriser l'accompagnement des plus démunis vers le logement.

Dans un contexte régional de forte dynamique d'emploi et de consolidation économique, l'année 2024 doit permettre aux acteurs du logement de contribuer par leurs actions, avec l'appui de l'Etat, au choc d'offre de simplification et d'expérimentation pour lever les freins à la production et à l'accès au logement.

## Qu'est-ce que le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) réunit les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour développer des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Cette instance est animée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, co-présidée par Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, et un élu local désigné au sein du collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements. En 2024, du fait de son engagement en matière de production de logements sociaux, d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement des personnes en difficulté, le Département de Maine-et-Loire assure la co-présidence du CR2H.

Retrouvez toutes les informations sur le CR2H sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-lhabitat-et-de-l-hebergement-r1481.html>

## Qu'est-ce que France Rénov' ?

**France Rénov', un point d'entrée unique pour tous les parcours de réalisation de travaux :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, France Rénov', est ouvert.

Pour plus d'informations sur les aides disponibles et être guidé dans leurs projets, les particuliers peuvent désormais consulter la plateforme [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr) ou composer le 0 808 800 700.